



[Résidence] 2022

Appel à candidature

ARTS VISUELS

**Date limite d'envoi des dossiers
de candidature : 15 mai 2022**

Porteur du projet

Nom de la structure : Centre International de la Mer/ La Corderie Royale

Statut : Association loi 1901

Coordonnées : BP 50108 – 17303 ROCHEFORT CEDEX

Tél : 05 46 87 01 90 – 05 46 87 81 43

Site Internet : www.corderie-royale.com

Responsable du projet : Arnaud DAUTRICOURT, Responsable de production culturelle

Courriel : a.dautricourt@corderie-royale.com

Présentation de la structure

Le Centre International de la Mer (CIM), installé dans la Corderie Royale de Rochefort depuis 1985, est une structure associative qui s'est donné pour vocation la diffusion de la culture maritime au cœur de l'ancien arsenal de la Marine de Colbert.

Le CIM présente une exposition permanente « La Corderie, une vie d'ateliers », axée sur l'histoire du bâtiment et la fabrication des cordages. Il conçoit et réalise aussi des expositions temporaires dans le domaine de l'art contemporain (depuis 2017) qui constituent son champ d'expérimentation privilégié. Chaque sujet est l'occasion de solliciter des talents scénographiques nouveaux, de rechercher de nouvelles techniques, d'inventer de véritables univers.

Un seul mot d'ordre : convoquer, invoquer, rêver la mer à la Corderie Royale. Au cœur du monument historique, nous proposons une ouverture sur l'univers maritime et littoral : cordages de marine, fibres, aventure humaine de la mer, paysages maritimes... La Corderie est un lieu de réflexion sur la mer, mise en scène par le biais de différentes disciplines artistiques, un lieu ressource pour l'expérimentation et la recherche, un lieu de convergence des initiatives et un opérateur de projet.

Parmi nos missions, nous soutenons la recherche créative dans le domaine artistique par des résidences d'artistes, ce que nous faisons régulièrement depuis 2016. La résidence est pensée comme un temps de travail, de création et d'échanges avec des publics.

Thématique

Cordage et nœud marin, mouvement et métamorphose.

Transformation de la matière, filage, commettage, matelotage : les différentes étapes de **fabrication et d'utilisation du cordage en chanvre** font appel au mouvement des mains, des outils et des machines.

Les cordages fabriqués autrefois à la Corderie Royale étaient employés aussi bien en mer que sur terre pour amarrer, halier, hisser, affaler. A bord, l'ensemble des cordages - plusieurs centaines - et des poulies constitue une partie du gréement, on parle aussi du système « nerveux et musculaire » d'un navire. Dans d'autres cultures, comme celles du Pacifique, les cordages sont également utilisés en charpenterie de marine. En Polynésie, les ligatures en fibres de coco qui assemblent les différentes pièces de bois d'une pirogue portent une forte charge symbolique et confèrent à l'embarcation puissance et réussite.

Nœud et cordage sont indissociables, le premier étant l'outil de travail qui permet de mettre en œuvre le second. **Le matelotage** désigne l'ensemble des travaux à effectuer sur les cordages, de la confection de nœuds marins, épissures et amarrages, jusqu'à l'entretien régulier du gréement.

Le matelotage est un savoir-faire vivant, qui évolue et s'adapte.

L'artiste avec lequel nous souhaitons travailler, plasticien-vidéaste, devra explorer la thématique du cordage et du matelotage, et plus largement la symbolique de la métamorphose, du mouvement, du lien, et de la transmission.

Les axes de travail s'articuleront autour de la création d'une **œuvre audiovisuelle numérique animée** (motion design : clip, court-métrage, vidéo...)

L'artiste s'inspirera du parcours de visite dans la corderie. Il peut s'appuyer sur les éléments graphiques de l'exposition permanente. La restitution devra être simple et poétique. Elle s'adressera à tous les publics, à l'instar de nos espaces.

Une restitution de la résidence sera présentée sur les supports de communication de la Corderie (site internet, Youtube, Facebook et Instagram).

Objectifs et actions de médiation

La résidence s'adresse à des auteurs français ayant un projet de création audiovisuelle dans des formats nouveaux ou hybrides : installation artistique, réalité virtuelle, transmédia, vidéo-mapping, storytelling, teaser pour une web série sur **l'art du cordage et du matelotage, le travail sur le mouvement, la chorégraphie des mains...**

Une pratique ou un goût particulier pour la transmission ou la médiation sont souhaités. La résidence portera sur la mise en œuvre d'un projet artistique en lien avec les occupants de nos espaces (salariés, visiteurs). Le contenu et les modalités des actions de médiation seront discutés avec l'artiste.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de nos actions de sensibilisation à la création contemporaine, à la culture maritime, au patrimoine architectural et à l'accessibilité culturelle pour tous les publics. Il est soutenu par la DRAC Nouvelle-Aquitaine et la Ville de Rochefort.

Lieu

Charente-Maritime, 17300 Rochefort

Le Centre International de la Mer mettra à la disposition de l'artiste un espace de travail, dans ses locaux situés à la Corderie Royale. Il ne fournira pas d'équipement audiovisuel.

Dates et durée de la résidence

La résidence s'étend sur 3 semaines, entre juin et septembre 2022.

La présentation du projet se fera les 17 et 18 septembre 2022. Cette date correspond aux Journées Européennes du Patrimoine.

Conditions d'hébergement

Le Centre International de la Mer met à disposition de l'artiste un hébergement sous forme de location meublée indépendante (ou Airbnb) durant toute la durée de la résidence, soit 3 semaines. Cet hébergement sera situé sur la commune de Rochefort, à proximité de la Corderie Royale.

Conditions financières

Rémunération artistique pour les honoraires, comprenant les actions de médiation : 2 000,00 euros ttc.

Une partie du matériel nécessaire à la production artistique pendant la résidence peut être prise en charge par le Centre International de la Mer à hauteur de 500,00 euros ttc.

Les frais d'hébergement sont pris en charge par le Centre International de la Mer, ainsi que les frais liés à la présentation et à la promotion du projet.

Les frais de déplacement et les repas sont à la charge de l'artiste.

Cadre juridique

Un contrat de résidence sera établi, spécifiant les engagements de l'association et ceux de l'artiste avec un planning prévisionnel.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter un fichier principal (10 Mo max) regroupant :

- Une note d'intention décrivant la démarche artistique pour la résidence
- Les œuvres numériques réalisées précédemment (envoyées en format numérique ou hébergées sur internet)
- Un curriculum vitae à jour
- Les coordonnées physiques et internet du candidat

Il est à envoyer :

- Par **internet** sous forme de dossier PDF à : a.dautricourt@corderie-royale.com

Instruction des dossiers de candidature

- Date limite d'envoi des dossiers de candidature : **15 mai 2022**
- Présélection des dossiers : **16 au 20 mai 2022**
- Rencontre éventuelle avec chacun des artistes présélectionnés : **23 au 27 mai 2022**
- Choix de l'artiste : **30 mai 2022**

Après décision, une réponse sera envoyée par courrier ou courriel à chaque artiste qui aura envoyé un dossier de candidature.

Modalités de candidature

Conditions de participation :

- Disposer d'une expérience significative dans le champ de l'audiovisuel
- Être majeur·e
- Être en capacité de fournir une facture conforme et disposer d'un IBAN et d'un numéro de SIRET dont la domiciliation fiscale est en France
- Proposer une création nouvelle

